
NOTES ET DOCUMENTS

DEVALUATION DU FRANC CFA ET EXPORTATIONS DES BOIS DES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

Jean BAKOUMA

CREDES, Université de Nancy 2 et INRA-EPAF, Nancy

Depuis la fin des années 90, l'ampleur de la crise économique et financière des pays africains de la zone franc (PAZF) a mis en échec les tentatives répétées d'ajustement interne. Dans le domaine des bois et produits dérivés, les exportations des PAZF ont décliné à un rythme annuel voisin de 0,7 % à partir de 1990. En outre, la détérioration continue des termes de l'échange et la dégradation globale de la situation économique de ces pays avaient conduit à des coûts trop élevés pour la France qui devait couvrir seule le service de la dette de ces Etats¹. La métropole s'est donc ralliée aux prescriptions du FMI et de la Banque Mondiale, qui préconisaient un changement de parité monétaire. La dévaluation est devenue inéluctable et a été décidée le 11 janvier 1994 à Dakar par les chefs d'États des PAZF au taux de 50 % pour les treize pays africains continentaux, et de 33 % pour la République de Comores.

La dévaluation a donc été adoptée pour restaurer la compétitivité des PAZF, et s'est imposée comme condition de l'aide des organisations internationales, révélant les limites du soutien économique et financier apporté par la France ainsi que l'emprise des institutions de Bretton-Woods sur les options de politique économique suivies par ces pays. Verdict économique d'un côté, injustice sociale de l'autre (Pagni, 1994), les effets attendus d'une dévaluation sont multiples, mais ont principalement trait au rétablissement de l'équilibre externe, commercial et financier de la nation (Conte, 1995). En ce qui concerne le commerce des bois et

¹ Cette dette extérieure était en 1993 de 6,601 milliards de dollars pour le Cameroun, de 5,070 milliards pour le Congo, de 19,986 milliards pour la Côte-d'Ivoire et de 3,817 milliards de dollars pour le Gabon, d'après "World Tables" de 1995.

produits dérivés des PAZF, ces effets attendus appellent un certain nombre de questions : Quel a été l'impact de ce changement de parité sur les quantités de sciages et de grumes exportées par ces pays ? Quel rapprochement peut-on faire entre les pays exportateurs de bois hors zone franc et les PAZF ? Quelle est leur nouvelle spécialisation en matière de bois, et quelle est la nouvelle recombinaison du marché mondial des bois ?

La présente étude vise à répondre à ces questions en utilisant une méthodologie axée sur la décomposition des effets prix et quantité, à partir des données extraites de sources spécialisées. L'étude comporte trois parties : un bilan de la littérature sur les effets de la dévaluation du franc CFA, une description de la méthodologie et des données utilisées, enfin une présentation des résultats.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE : DES EFFETS AMBIVALENTS ET CONTRASTES PAR ZONE D'ÉMISSION

Les incidences de la dévaluation du franc CFA ont déjà été analysées dans des travaux antérieurs. Conte (1995) a analysé la compétitivité-prix des PAZF après la dévaluation à partir d'un "indicateur d'effectivité de la dévaluation" (IED) mis au point par Edwards en 1989. Cet indicateur se calcule par l'expression :

$$IED = \left(\frac{1}{\Delta e} \right) \cdot (1 + \Delta e) \cdot \left\{ \left[\frac{1 + \Delta p^*}{1 + \Delta p} \right] - 1 \right\}$$

dans laquelle : Δe : la variation du taux de change de la monnaie nationale ; Δp le taux d'inflation interne et Δp^* le taux d'inflation de l'extérieur.

Cet indicateur doit être au moins égal à 30, trois ans après la dévaluation pour considérer que celle-ci a réussi. Conte montre qu'en terme de compétitivité-prix, seuls quatre pays (le Burkina, la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal) sur quatorze avaient en 1996 une chance de réussir leur dévaluation. En termes de performances, quelques pays notamment ceux de la BCEAO² dont la Côte-d'Ivoire ont enregistré des résultats encourageants, mais globalement le premier bilan apparaît "mitigé" et l'avenir ne semble pas se présenter sous les meilleurs auspices surtout pour les pays de la BEAC³.

En 1995, Goreux a fait une étude pour l'ensemble de l'économie de chaque

² Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

³ Banque des États de l'Afrique Centrale.

nation par filière économique, et dresse un bilan positif : "les résultats ont dépassé les objectifs initiaux pour ce qui est de la croissance du PIB et l'amélioration de la balance des paiements". Mais, la ventilation des performances des exportations par produit a fait apparaître une structure fiscale qui aurait privilégié l'exportation de produits bruts par rapport à celle des produits transformés. De même les recettes fiscales sont restées en deçà des objectifs retenus pour 1994. En 1995, Gérardin établit un bilan ambivalent et contrasté par zone d'émission et par pays après la dévaluation : pour l'ensemble de la zone franc, la reprise économique a été sensible en 1994, car le PIB réel s'est accru de 0,8 % contre 1 % de prévu, alors qu'il avait diminué de -1,8 % en 1993. Cependant, les résultats divergent entre les deux unions : pour l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine 2,9 % en 1994, -0,5 % en 1993, en Afrique Centrale respectivement -2,3 % et -0,7 %. De même, grâce aux apports des bailleurs de fonds étrangers, la contrainte financière s'est desserrée et les comptes extérieurs ont amorcé leur redressement, en particulier les soldes des balances commerciales dans les deux zones d'émission et les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires. Les finances publiques également ont enregistré des améliorations au niveau des principaux soldes des opérations des États. En contrepartie, ont été relevées une progression insuffisante des recettes fiscales et douanières ainsi que des difficultés pour soutenir le rythme des réformes structurelles et de privatisation, et pour parvenir à l'apurement de la dette.

Dans le domaine des bois, Buttoud (1995), par confrontation des statistiques du commerce des bois africains, montre que l'effet de la dévaluation a été surtout sensible pour les bois divers dont l'exportation s'est trouvée stimulée. En revanche l'effet sur les volumes d'exportations de bois de qualité (Okoumé et Ozigo) s'est avéré peu sensible, étant entendu que les prix en dollars des bois africains à l'exportation n'ont presque pas diminué depuis la dévaluation, et au pire, les cours de certaines essences de qualité ont connu une hausse significative. Cette hausse s'est même accentuée en ce qui concerne les sciages des essences recherchées (Iroko et Sipo). Au bout du compte la dévaluation n'a affecté les échanges de bois africains que de façon marginale, l'économie des bois tropicaux étant de plus en plus régulée par les disponibilités en ressources. Dans le même domaine, Karsenty (1994), en étudiant le cas du Cameroun, a mesuré le surplus créé par la dévaluation en termes de réduction de coûts en devises pour l'exploitation forestière. Il montre que le surplus de dévaluation estimé et comparé des grumes et des sciages varie considérablement selon deux facteurs principaux : la distance du chantier ou de l'usine au port d'exportation ; le rendement matière pour les produits transformés. La comparaison fait également apparaître une incitation additionnelle de grumes plutôt que de sciages. Cependant ce résultat est à nuancer compte tenu de la fiscalité qui pénalise fortement l'exportation des grumes. Il ressort de cette rapide

étude bibliographique une ambivalence des effets de la dévaluation du franc CFA et semble-t-il une divergence d'évolution des pays selon leur zone d'appartenance. Il n'empêche que ces études méritent d'être complétées par l'analyse des "effet quantité" et "effet prix" qui caractérisent la réaction des économies nationales après une dévaluation.

2. METHODOLOGIE ET DONNEES UTILISEES

Si après la dévaluation et à long terme, des effets structurels sont attendus en raison d'une meilleure allocation des facteurs, à court terme on distingue deux effets qui ont un échelonnement différent : "l'effet prix" et "l'effet quantité". A partir des données d'exportations de l'Afrique vers l'Europe, obtenues auprès du journal "Tropical Timber", de l'Union pour le Commerce des Bois Tropicaux (UCBT), et de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), notre méthodologie est axée sur l'analyse de ces deux effets auxquels nous ajoutons l'effet cours mondiaux :

- l'effet quantité donne une idée de la réponse de l'offre : il se calcule par le biais de la formule de Laspeyres, en pondérant l'accroissement des quantités exportées en l'année t par le prix de l'année t-1,
- l'effet mécanique de la dévaluation : il donne une mesure de l'impact de la modification de la parité opérée. Il traduit le fait que l'exportateur gagne 100 francs au lieu de 50 par franc français,
- l'effet cours mondiaux : il résulterait du caractère "price taker" des pays africains. Cet effet qui peut être assimilé à une rente de situation dont la durée est incertaine, mesure l'augmentation des valeurs unitaires à l'exportation exprimées en franc français.

Concrètement, pour un pays donné, lorsque la valeur ($P_i Q_i$) exprimée en francs français et la quantité (Q_i) du volume exporté du produit sont connues pour les années t et t-1, l'augmentation de la valeur des exportations du produit i de l'année t-1 à l'année t est décomposée en un effet prix et un effet quantité comme suit :

$$P_{i,t} \cdot Q_{i,t} - P_{i,t-1} \cdot Q_{i,t-1} = Q_{i,t} \cdot (P_{i,t} - P_{i,t-1}) + P_{i,t-1} \cdot (Q_{i,t} - Q_{i,t-1})$$

[augmentation en valeur] = [effet prix] + [effet quantité].

L'effet prix est lui-même décomposé en :

- l'effet dû à l'augmentation des cours mondiaux exprimés en francs français, c'est-à-dire : $(0,01P_t - 0,02P_{t-1})$ multiplié par 50 (taux de change de l'année t-1) dont l'expression est donnée par : $Q_{i,t} \cdot (0,5P_{i,t} - P_{i,t-1})$,
- l'effet mécanique de la dévaluation d'expression $0,5 Q_{it} P_{it}$.

Autrement dit :

$$Q_{i,t} \cdot (P_{i,t} - P_{i,t-1}) = 0,5 Q_{i,t} \cdot P_{i,t} + Q_{i,t} \cdot (0,5 P_{i,t} - P_{i,t-1})$$

[effet prix] = [effet mécanique de la dévaluation] + [effet dû aux variations des cours mondiaux exprimés en francs français].

Au Cameroun par exemple, on peut illustrer ces effets en ce qui concerne les sciages de la manière suivante :

- effet quantité en 1994 = $2651,9 \cdot (228,5 - 170,4) = 154075,4$
- effet cours mondiaux 1994 = $228,5 \cdot (0,5 \cdot 3413,78 - 2651) = -215953,13$
- effet dévaluation 1994 = $0,5 \cdot 228,5 \cdot 3413,78 = 390024,9$.

On divise ensuite chaque effet par l'effet total pour obtenir la contribution de chaque effet.

Ainsi par exemple la contribution de l'effet quantité au Cameroun en ce qui concerne les sciages est donnée par le rapport : $154080,215/328152,078$ entre 1993 et 1994.

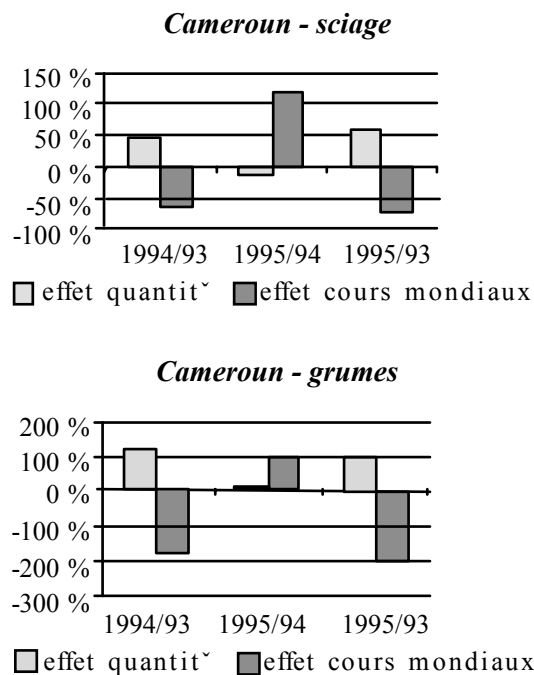
3. RESULTATS PAR PAYS ET COMMENTAIRES

Un ajustement monétaire paraissait être le seul moyen de corriger la différence des niveaux de prix et de stopper la dégradation de la compétitivité des PAZF. Les résultats donnés dans les tableaux n° 2a et n° 2b (en annexe) ainsi que les figures n° 1a et n° 1b montrent que la dévaluation, par ses effets quantités et prix, n'a pas été en mesure de restaurer complètement la compétitivité des bois africains surtout en matière de sciages. Excepté la Côte-d'Ivoire, ce sont plutôt les exportations de grumes qui ont prédominé au cours des années 1993, 1994 et 1995. En fait le raffermissement des exportations de grumes africaines en 1993 était consécutif aux restrictions que les pays asiatiques se sont imposés d'exporter leurs propres grumes. La dévaluation de janvier 1994 a rendu encore plus rentable l'exportation des bois bruts en réduisant les coûts d'exploitation forestière en devise. L'expansion constatée en 1993 s'est transformée de fait en un véritable boom en 1994, qui cependant, mérite d'être relativisé par rapport au marché

européen.

Au *Cameroun* (figure n° 1a et tableau n° 2a en annexe) un an après la dévaluation, l'offre de bois a positivement réagi à la demande européenne. L'effet quantité a été positif entre 1993 et 1994 aussi bien pour les sciages que pour les grumes. Mais il a vite baissé en 1995 devenant négatif pour les grumes. Quant à l'effet cours mondiaux, il est demeuré négatif durant toute la période considérée.

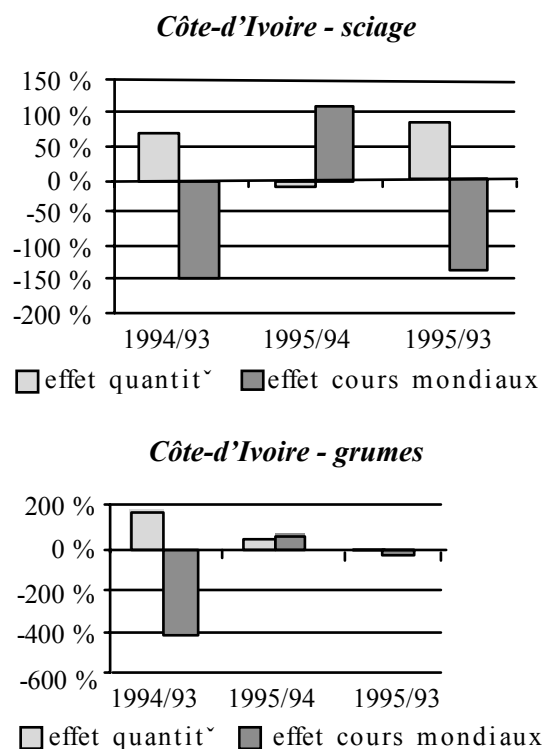
Figure n° 1a : Contribution des effets quantité et cours mondiaux dans les exportations



Autrement dit, la réponse de l'offre au changement de parité monétaire a été positive : elle se chiffre à près de 50 % pour les sciages et 113 % pour les grumes un an après la dévaluation ; sur toute la période 1993/95 l'effet quantité a contribué de 60 % et 100 % respectivement pour les sciages et les grumes. Mais l'effet "cours mondiaux" a été globalement négatif et s'est traduit par une baisse des valeurs unitaires à l'exportation exprimées en francs français. Sa contribution pour les sciages a été de -65 % entre 1993 et 1994, et de -71 % entre 1993 et 1995 sur la modification des recettes d'exportations de sciages sur le marché européen. En

1995 cependant, son effet est largement positif (+117 %), contrebalançant ainsi l'effet quantité qui a été négatif à cette même date, ce qui s'est traduit par un accroissement des quantités exportées de sciages en 1995. Au final, la dévaluation a eu des effets modestes mais positifs sur le commerce des sciages camerounais.

Figure n°1b : Contribution des effets quantité et cours mondiaux dans les exportations

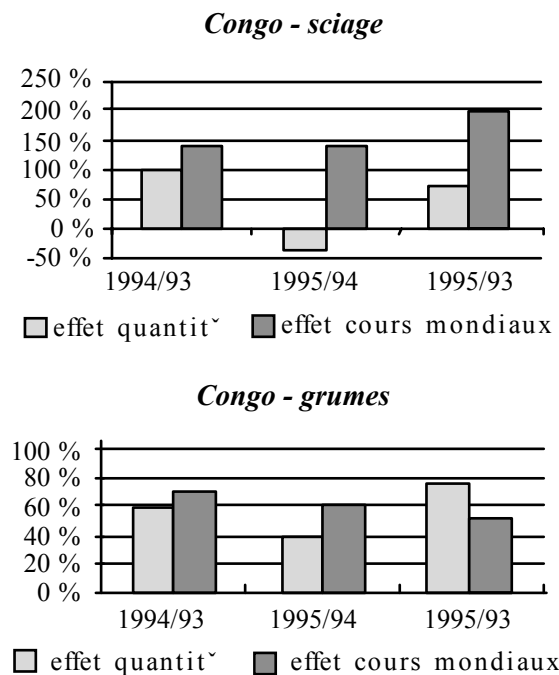


En Côte-d'Ivoire (figure n° 1b et tableau n° 2b en annexe), les modifications observées sont analogues à celles du Cameroun, mais d'une ampleur différente. En effet, disposant d'un appareil de transformation assez performant par rapport aux autres pays, la réponse de l'offre de sciages à la suite de la dévaluation a été de 72 % en 1994 et de 80 % entre 1993 et 1994.

Il en est de même de l'effet mécanique de la dévaluation qui a contribué de 174 % entre 1993 et 1994 et finalement de 157 % entre 1993 et 1995 dans les modifications des recettes d'exportations de sciages. Ainsi, même si l'effet "cours mondiaux" a été négatif, son ampleur ne pouvait contrecarrer les deux effets

"quantité" et "dévaluation" au cours de la période considérée. Cependant, le rôle joué par la dévaluation a été très modeste car en 1995 l'effet quantité était déjà négatif, et le cumul des trois effets est également négatif. Ainsi, le relèvement des exportations de sciages, amorcé en 1994, n'a pas été de grande envergure en 1995, comparativement à la hausse de 1994 par rapport à 1993. Ces évolutions sont liées à la capacité qu'ont eu les décideurs d'appliquer des mesures d'accompagnement à la dévaluation. Comme au Cameroun, on note quelques effets positifs autant sur le commerce des sciages que sur celui des grumes. Dans ces deux pays, l'inflation a été maîtrisée et la progression des salaires publics fortement contenue, mouvement auquel s'est rallié le secteur privé. En outre, les prix des intrants importés n'ont pas été multipliés par deux au début sous la pression des pouvoirs publics. Au niveau fiscal, les pouvoirs publics camerounais avaient commencé par doubler les valeurs mercatoriales qui servent de base à la taxation forestière. Cela a contribué à l'augmentation des coûts de transformation malgré les efforts d'accompagnement.

Figure n° 1c : Contribution des effets quantité et cours mondiaux dans les exportations

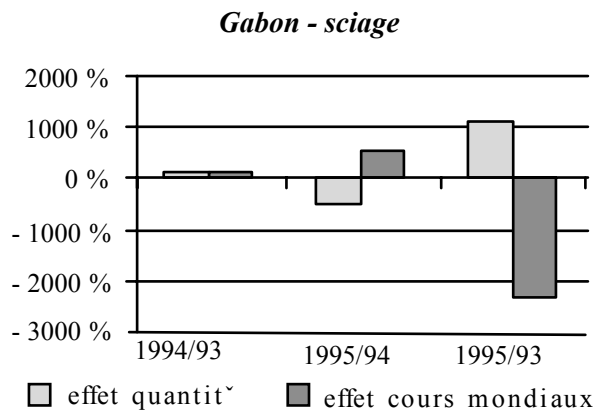


Au Congo (figure n° 1c et tableau n° 2a en annexe), la situation est

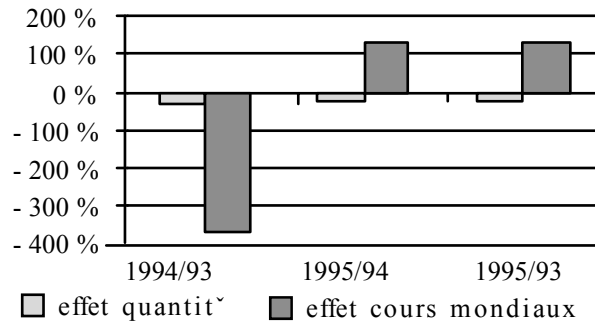
radicalement opposée aux deux cas précédents s'agissant des exportations de bois dans le marché européen.

Disposant d'une faible structure de production de bois sciés, l'offre n'a pu répondre positivement au changement de parité monétaire. Excepté en 1995, les effets quantité et cours mondiaux ont été globalement négatifs durant toute la période. Ces deux effets ont contribué sur la période 1993-1995 de 71 % pour les sciages et de 79 % pour les grumes dans les modifications des recettes d'exportations à destination de l'Europe. Aussi, l'effet mécanique de la dévaluation, même positif, n'a pas suffi pour relancer les exportations de sciages sur ce marché. La réduction des quantités de sciages exportés aurait résulté de la faiblesse de la productivité et de l'incapacité de l'offre à s'adapter à moyen terme à l'augmentation de la demande engendrée par le changement de parité monétaire, quoique cette augmentation ait été annihilée par l'effet "cours mondiaux" qui était négatif. Ainsi, même si l'effet dévaluation s'est fait dans des proportions considérables (136 % entre 1993 et 1994 puis 175 % entre 1993 et 1995), il n'a pu contrecarrer la réduction des quantités de sciages exportées vers l'Europe, du fait d'une réduction insuffisante des coûts unitaires.

Figure n° 1d : Contribution des effets quantité et cours mondiaux dans les exportations



Gabon - grumes



Il en est de même pour le *Gabon* (figure n° 1d et tableau n° 2b en annexe) dont seul l'effet mécanique de la dévaluation est positif, les autres effets étant négatifs à la fois pour les sciages et pour les grumes.

Figure n° 2a : Taux d'exportation comparés pour les sciages (en %)

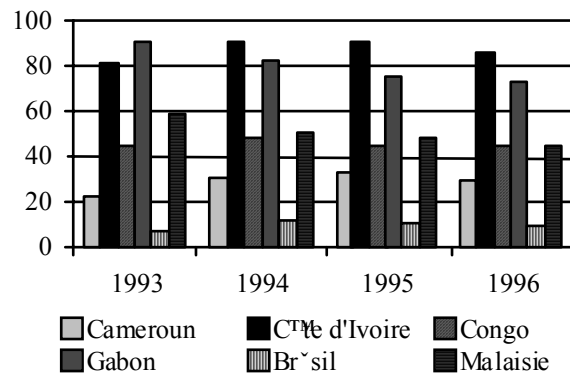
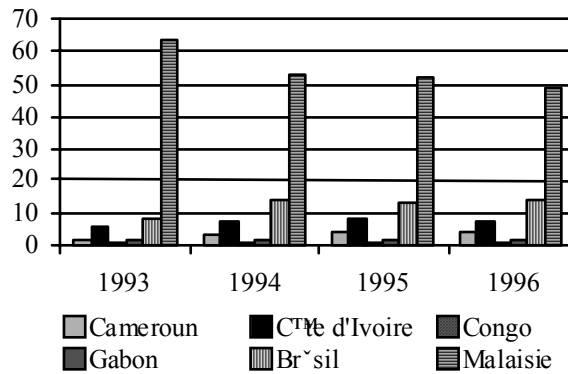


Figure n° 2b : Parts de marché comparées sur le marché mondial de sciage (en %)



Source : Calculs effectués à partir des données de l'OIBT : Examen annuel 1996.

On note une baisse des quantités à l'exportation aussi bien pour les grumes que pour les sciages entre 1993 et 1994. Les effets cours mondiaux et quantité ont suivi ce mouvement de baisse corrélativement à une faible réduction des valeurs unitaires à l'exportation. L'effet dévaluation a été sensible entre 1993 et 1994 et s'est élevé à hauteur de 203 % et de 12,7 % entre 1993 et 1995. Mais l'effet négatif des cours mondiaux, cumulé avec l'effet quantité négatif, a presque occulté la reprise des quantités à l'exportation en les faisant évoluer à la baisse. Au Gabon comme au Congo, la situation est plus préoccupante. En effet, au Congo les difficultés économiques se sont cumulées avec l'instabilité politique, les sabotages du chemin de fer, et finalement les difficultés d'évacuation des bois des lieux de récolte au port d'embarquement ou à l'usine. Ce qui a sapé les efforts et les mesures d'accompagnement, contrariant ainsi les effets de la dévaluation.

Au Gabon voisin, on a assisté à la suppression des avantages fiscaux et à la mise en place d'une TVA spéciale de 18 % sur la filière bois. Dans les deux cas ces réformes fiscales après la dévaluation ont conduit à des augmentations de coûts de production et de transformation. Ainsi, en termes de compétitivité, comme on peut l'observer sur les figures 2a et 2b, les pays africains ont accru certes leurs taux d'exportation de sciages, mais cela a été de courte durée (1994 et parfois 1995) et dû en partie à la demande asiatique des bois africains. En revanche, les PAZF n'ont pas vraiment récupéré les parts de marché perdues avant la dévaluation. Somme toute et dans tous les pays considérés, la performance des exportations de sciages après la dévaluation du franc CFA n'a pas été de grande envergure. Sans doute les achats asiatiques des bois africains limitaient la tendance observée bien que le taux d'exportation de sciages du Brésil et de la Malaisie ait aussi diminué en 1995 et 1996. Il n'empêche que les résultats obtenus restent

mitigés par pays et par produits. Ainsi, les pays moins industrialisés (Congo et Gabon) sont caractérisés par un recul sensible des exportations de sciages. Il a coïncidé avec une relance des exportations de grumes dans des pays disposant d'une structure de transformation plus robuste (Cameroun et Côte-d'Ivoire) et finalement s'est généralisé à tous les pays africains de la zone franc.

3.1. Une spécialisation renforcée en bois bruts

Depuis le milieu des années 80, jamais les PAZF n'ont exporté autant de bois bruts qu'au lendemain de la dévaluation du franc CFA. Les exportations totales de grumes des seuls pays considérés dans l'étude sont passées de 2 742 mille m³ (dont 1650 vers l'Europe) en 1993 à 3 411 mille m³ (dont 1902 vers l'Europe) en 1994. Malgré la faiblesse actuelle de la demande dans les marchés européens traditionnels où la France fait exception, la demande asiatique croissante sur les bois africains a accéléré les coupes en Afrique. Plus de la moitié des exportations de grumes africaines est désormais livrée en Asie. La brutale accélération de la demande asiatique en Afrique s'explique d'abord par l'épuisement rapide des disponibilités en ressources forestières d'Asie mais aussi, dans une certaine mesure, par la réduction des coûts, induite par la dévaluation. Dans certains pays, au premier rang desquels on trouve le Gabon, cette véritable aubaine a donc drainé dans le secteur forestier un ensemble d'acteurs nouveaux, dont les compétences professionnelles peuvent être mises en doute, intéressés par le caractère spéculatif de l'opération. Ainsi, l'exportation des grumes, et surtout des bois divers, s'en est trouvée stimulée. Par conséquent, la dévaluation du franc CFA a introduit un biais dans la politique d'industrialisation du bois africain, au moment où les discours sur l'urgence pour la collectivité mondiale à contrôler ses effets sur l'environnement sont d'actualité.

Finalement, quasi mécaniquement du moins durant une première phase de deux ans, la dévaluation a eu des effets favorables, mais en ce qui concerne les sciages exportés vers l'Europe, son effet a été modeste, parfois négatif. En intervenant dans un contexte général de hausse soutenue des cours des bois tropicaux, la dévaluation du franc CFA n'a d'abord pas été gérée de sorte qu'elle génère des avantages comparatifs substantiels. Il s'est agi surtout, aux différents niveaux de la filière, de profiter du surplus de rente apporté par le changement de parité monétaire (Buttoud, op. cit). En fin de compte, tandis que les PAZF accroissaient leurs exportations des bois bruts à la faveur de la dévaluation, d'autres pays hors zone franc ont sensiblement augmenté leurs exportations de sciages vers le marché européen entre 1993 et 1995.

Tableau n° 1 : Importations européennes des sciages tropicaux

de certains pays de la zone franc et hors zone franc (en 1000 m³)

Années	Pays de la zone franc				Pays hors zone franc	
	Cameroun	Congo	Côte-d'Ivoire	Gabon	Ghana	Brésil
1993	170,4	25,8	340,5	1,9	171,4	183,1
1994	228,5	19,1	439,1	1,3	218	197,4
1995	246,8	22	463,2	2,6	258	356
variation 1993-1995	44,8 %	-14,7 %	36 %	36,8 %	50,5 %	94,4 %

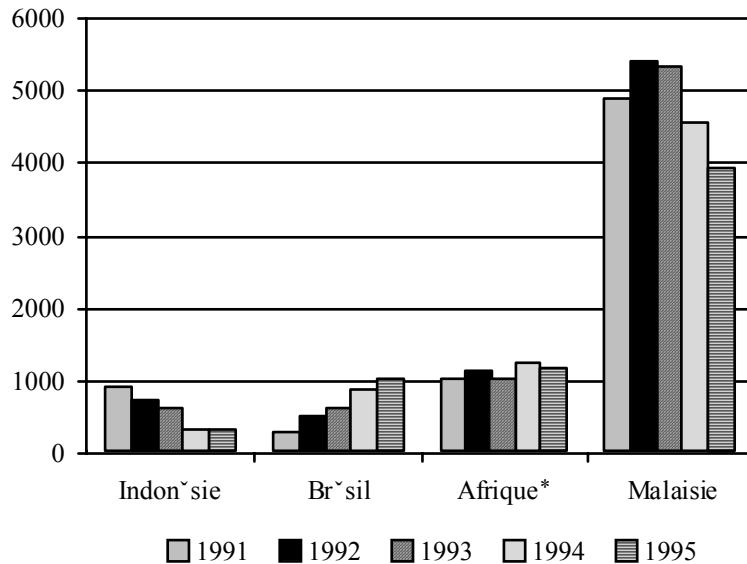
Source : A partir des données de l'UCBT.

Aussi, les accroissements d'importations de sciages en provenance de deux pays hors zone franc, le Brésil et le Ghana, sont sensiblement au-dessus de ceux des pays de la zone franc. Cette croissance spectaculaire a complètement occulté les achats des sciages africains pour lesquels l'effet de la dévaluation n'a pas permis de résister à la concurrence. Il en a résulté à partir de 1995, pour ces pays hors zone franc, une percée internationale supérieure à celle des pays africains concernés par la dévaluation du franc CFA.

3.2. La domination malaisienne sur le marché mondial des sciages tropicaux

Les exportations totales des pays producteurs membres de l'OIBT étaient en 1993 de 8,2 millions de m³ et correspondaient à 80 % des exportations mondiales de sciages non-conifères. En 1995, cependant, ces exportations ont diminué de 23 % par rapport à 1993 et n'ont été que de 6,3 millions de m³. Comme le montre la figure n° 3, l'ensemble des exportations des pays membres de l'OIBT est caractérisé par la domination incontestable des exportations malaisiennes. En effet, en 1993 les exportations malaisiennes de bois sciés représentaient 66 % des exportations totales des pays membres de l'OIBT. Cette suprématie du commerce malaisien des sciages s'est maintenue en 1995 même si les exportations malaisiennes se sont contractées en 1994 et en 1995, ce qui a permis aux exportations de sciages africains, qui représentaient en volume environ 1/5 des exportations malaisiennes en 1993, d'en représenter un peu plus d'un quart en 1995.

Figure n° 3 : Exportations en volume des sciages des pays membres de l'OIBT



* il s'agit ici de six pays d'Afrique regroupés à savoir le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Ghana et le Zaïre.

Source : d'après les données de l'OIBT, 1995.

Mais au cours de ces années, ce sont les exportations brésiliennes qui ont remplacé les exportations malaisiennes décroissantes. En considérant l'ensemble des pays membres de l'OIBT, si la part des exportations africaines n'était que de 12 % en 1993, celle du Brésil n'atteignait que 7,6 %. En 1995, la part des exportations de l'Afrique a été de 17 %, tandis que celle du Brésil a doublé pour atteindre 15,6 %. Les exportations malaisiennes quant à elles se sont réduites dès 1993 et cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 1995. Cette réduction relève du fait que davantage de matières premières ont été destinées à la production de contre-plaqués et d'autres industries secondaires. Cette réduction des exportations de sciages a été aussi manifeste en Indonésie, qui a concentré ses activités dorénavant sur l'exportation des produits à très forte valeur ajoutée, imposant de ce fait des prélèvements allant de 250 à 2400 dollars /m³ sur tous les sciages exportés depuis 1993. A cette réduction des exportations de sciages malaisiennes et indonésiennes a correspondu une percée internationale très sensible du Brésil. En effet, malgré la tendance générale à la baisse des exportations de sciages, le Brésil a constamment accentué ses exportations. L'Afrique semble avoir profité de cette réduction asiatique, mais la performance constatée de ses exportations entre 1993 et 1994 ne s'est pas maintenue, puisque dès 1995 elle a enregistré une variation négative de ses exportations. Quant à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994,

ses effets ne semblent pas avoir été en mesure de "reconnecter" les PAZF avec les grands enjeux du marché mondial.

CONCLUSION

En définitive, la dévaluation du franc CFA a certainement agi sur la performance des exportations africaines des bois surtout bruts. Mais son effet a été d'une modeste ampleur entraînant par ailleurs une augmentation du prix de certains intrants à la transformation. Une telle augmentation du prix des intrants a renforcé la faible élasticité-prix de l'offre des produits transformés, accentuant pour l'Afrique son rôle de livreur de bois bruts, au détriment de l'environnement. Elle n'a donc rien modifié quant à la place des pays de la zone franc dans les grands enjeux du marché mondial des bois et produits dérivés, et plus particulièrement dans leur marché traditionnel européen.

Même s'il ne faut pas généraliser ce résultat à l'ensemble des produits d'exportation de chacune des économies nationales, la question s'est déjà posée de l'opportunité d'une deuxième dévaluation du franc CFA. Les effets de la dévaluation du franc CFA à moyen et long terme demeurent incertains (Gérardin, 1995). La dévaluation pourrait ne procurer qu'un répit transitoire, et les PAZF se trouveraient rapidement dans la situation ayant conduit en janvier 1994 au changement de parité de leur monnaie. Cette perspective ne peut donc être exclue d'autant plus que la France, si on s'en tient aux déclarations faites dans la perspective de l'adoption de l'euro en 1999, contribuera de moins en moins à financer les déficits, qualifiés "d'intempestifs", de ses partenaires de la zone franc. Sur ce point, Conte (1994) souligne que les hétérogénéités des situations initiales des PAZF et de leur capacité de gestion de la dévaluation pourraient conduire à des dévaluations récurrentes, différenciées selon les pays et, à terme, déboucher sur une balkanisation monétaire, par l'éclatement de la zone franc. Dans la mesure où la récente dévaluation est bien illustrée par l'accroissement des exportations de bois bruts, ce qui montre que le problème de la déforestation n'a pas été structurellement modifié par ce changement de parité monétaire, une telle perspective est à craindre. In fine, les questions structurelles, telles la relance de l'investissement productif dans le secteur de la transformation des bois et les problèmes d'aménagement durable des forêts restent encore posés, sans doute avec plus d'acuité. Il en est de même pour les questions qui concernent les exportations de sciages africains, dont le niveau de transformation actuel et la place sur le marché mondial exigent de mieux connaître leurs déterminants.

ANNEXES

Tableau n° 2a : Analyse des effets de la dévaluation par décomposition en effet quantité, effet cours mondiaux et effet mécanique de la dévaluation à partir des prix et quantités exportées en Europe (prix en FF et quantités en 1000 m³ Équivalent Bois Rond)

Cameroun

Sciages

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	170	2652	-	-	-	-
1994	228	3414	154080	-215953	390025	328152
1995	247	3295	62472	-435796	-	-373324
1995/1993	-	-	202612	-247783	390025	344853

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours Mondiaux	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	46,95	-65,81	118,85	100
1995/1994	-16,73	116,73	0	100
1995/1993	58,75	-71,85	113,09	100

Grumes

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	600	1668	-	-	-	-
1994	886	1607	477048	-765947	711901	423002
1995	836	1445	-80350	-739442	-	-819792
1995/1993	-	-	393648	-790438	788983	392193

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	113	-181	168	100
1995/1994	9,8	90	0	100
1995/1993	100	-202	201	100

Congo

Sciages

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	25,8	3083	-	-	-	-
1994	19	3047	-20656	-29786,45	29098	-21343
1995	22	3082	8836	-33132	-	-24295
1995/1993	-	-	-11715	-33924	29098	-16540

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	96	139	-136	100
1995/1994	-36	136	0	100
1995/1993	71	205	-176	100

Grumes

Années	Prix	Quantité	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	1090	211	-	-	-	-
1994	680	135	-82622	-101250	45900	-137972
1995	726	105	-20128	-33412	-	-53540
1995/1993	-	-	-114886	-766252	45900	-145612

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	60	73	-33	100
1995/1994	38	62	0	100
1995/1993	79	53	-32	100

Tableau n° 2b : Analyse des effets de la dévaluation par décomposition en effet quantité, effet cours mondiaux et effet mécanique de la dévaluation à partir des prix et quantités exportées en Europe (prix en FF et quantités en 1000 m³ Equivalent Bois Rond)

Côte d'Ivoire

Sciages

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	341	2681	-	-	-	-
1994	439	2914	264346	-537458	639768	366657
1995	463	2935	70227	-670019		-599792
1995/1993	-	-	328958	-562093	639768	406634

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	72	-146	174	100
1995/1994	-12	112	0	100
1995/1993	81	-138	157	100

Grumes

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	186	1663				
1994	237	1523	83815	-213295	180171	50692
1995	173	1576	-97319	-126935		-224254
1995/1993			-22451	-151111	639768	466206

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	165	-421	355	100
1995/1994	44	57	0	100
1995/1993	-4,8	-32	137	100

Gabon

Sciages

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	2	2721	-	-	-	-
1994	1,3	3191	-1633	-1463	2074	-1022
1995	3	2508	4148	-5036		-888
1995/1993	-	-	1905	-3814	2074	165

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	160	143	-203	100
1995/1994	-467	567	0	100
1995/1993	1155	-2312	1257	100

Grumes

Années	Quantité	Prix	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Effet Total
1993	654	1485	-	-	-	-
1994	645	1680	-13662	-415832	541548	112055
1995	735	1430	151368	-709082		-557714
1995/1993	-	-	120136	-565796	2074	-443585

Années	Contribution			
	Effet Quantité	Effet Cours M.	Effet Dévaluation	Total (%)
1994/1993	-12	-371	483	100
1995/1994	-27	127	0	100
1995/1993	-27	127	-0,47	100

REFERENCES

- Bakouma J., 1997, *Tendances et perspectives du commerce intra-africain de sciages : contribution à l'élaboration d'un modèle d'échanges intra-africains*, Thèse de Doctorat Sciences économiques, Université de Nancy II, 478 p.
- Bourguignon F., Melo J. de et Suwa-Eisenmann A., 1994, "Dévaluation et Compétitivité en Côte-d'Ivoire", *Document de travail du Laboratoire de recherche sur la Consommation*, n° 9404, INRA, Ivry-sur Seine, 12 p., Septembre.
- Buttoud G., 1995, "La dévaluation relance l'exploitation forestière en Afrique, mais elle a peu d'impact sur les échanges mondiaux", *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, p. 1474-1478, Juillet.
- Buttoud G., 1995, "L'évolution du commerce mondial des bois tropicaux : enjeux, stratégies, politiques", *Économie rurale*, n° 228, p. 3-9, Juillet.
- Buttoud G., 1996, "Les bois tropicaux : entre environnement et commerce", *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, p. 1446-1451, Juillet.
- Collange G. et Plane P., 1994, "Dévaluation des francs CFA : le cas de la Côte-d'Ivoire, Une simulation avec un modèle d'équilibre général calculable", *Économie Internationale, Revue du CEPII*, n° 58, 2^{ème} trimestre, p. 3-25.
- Conte B., 1995, "Eléments d'analyse de l'efficacité de la dévaluation du franc CFA", *Document de travail n° 7*, Centre d'économie du développement (Montesquieu-Bordeaux IV), 15 p.
- Conte B., 1994, "L'après-dévaluation : hypothèses et hypothèques", *Politique africaine*, n° 54. p. 33-46, Juin.
- le Dem J., 1994, "La dévaluation du franc CFA : un commentaire critique", *Économie Internationale, revue du CEPII*, n° 58, 2^{ème} trimestre, p. 27-32.
- Edwards S., 1989, *Real Exchange Rate, Devaluation and Adjustment*, MIT Press, Cambridge Massachusetts, London, 371 p.
- Fédération française du commerce des bois, 1994, n° 127, Septembre.

- Fédération française du commerce des bois, 1996, n° 149, Septembre.
- Gérardin H., 1995, "Les relations monétaires et financières eurafricaines : une nouvelle donne après la dévaluation du franc CFA", *Mondes en Développement*, tome 23, n° 92, p.101-118.
- Goreux L., 1995, "La dévaluation du franc CFA : un premier bilan en décembre 1995", *rapport pour la Banque Mondiale*, 152 p., Décembre.
- Karsenty A., 1994, "Tendances récentes du marché des bois tropicaux et conséquence pour l'Afrique", *Ministère de la Coopération, CIRAD-Forêt*, Paris, 12 p.
- OIBT, 1995-96, "Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux", 129 p.
- Pagni L., 1994, "Zone franc CFA : quel objectif ? Marchés extérieurs ou intérieurs ?", *Le Courrier*, n° 147, p. 10-14, Septembre-Octobre.
- Plane P., 1988, "L'évolution tendancielle des taux de change", dans Guillaumont P. et Guillaumont S., *Stratégies de développement comparées, zone franc hors zone franc*, Economica, Paris, p. 271-289.
- Sarre A., 1995, "Peut-on rentabiliser les forêts ?", *Actualités des Forêts Tropicales (Organisation Internationale des Bois Tropicaux)*, Vol. 3 ; n° 4, p. 1-2.